REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE MORILLON (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21740190000014

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE TANINGES

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: COMMUNE DE MORILLON (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et la nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou tibellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2,2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29 Sama Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
Bi.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affèrents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	50
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	38
D2 - Arrêté et signatures	39

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cel état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art, L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. £. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. £. 5211-36 du CGCT, art. £. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

[
Code INSEE	COMMUNE DE MORILLON	BP
74029	COMMUNE DE MORILLON	2023

I - INFORMATIONS GENERALES	ı
I - IN ONWATION CENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	689
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	2 102
Communauté de communes des montagnes du Giffre	

Potentiel fiscal et financier (1) Fiscal Financier		Valoure per hab	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
		Valeurs par hab. (population DGF)		
1 960 932,00 2 214 273,00		702,59	895,56	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)	
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	4 505,32	952,00	
2	Produit des impositions directes/population	2 224,24	605,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	5 156,64	1 163,00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	4 767,30	339,00	
5	Encours de dette/population	3 226,10	1 269,00	
6	DGF/population	647,31	162,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	24,37 %	47,10 %	
8	Dépenses de fonct, et remb, dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,50 %	91,50 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	92,45 %	29,10 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	62,56 %	109,20 %	



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année соплие.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état 111 B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

П

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					
VUE D'ENSEMBLE					
		FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 084 082,01		552 927,00	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00	
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)		
T S	REPORTE (2)	0,00	1	531 155,01	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	5 084 082,01	ŧ	084 082,01	
,	1	INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SEC D'INVESTISSEMEN		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 537 678,51	3	593 047,82	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 243 088,14		535 876,00	
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T S	(2)	348 157,17		0,00	
		E	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 128 923,82	4	128 923,82	
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	9 213 005,83	9	213 005,83	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits volés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II .
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libelié	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 116 100,00	0,00	1 344 580,00	1 344 580,00	1 344 580,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 000,00	0,00	756 427,00	756 427,00	756 427,00
014	Attenuations de produits	287 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
65	Autres charges de gestion courante	528 500,00	0,00	659 460,00	659 460,00	659 460,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	2 651 600,00	0,00	3 050 467,00	3 050 467,00	3 050 467,00
66	Charges financières	46 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	2 718 100,00	0,00	3 104 167,00	3 104 167,00	3 104 167,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 213 848,15		1 979 915,01	1 979 915,01	1 979 915,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 213 848,15	0.000	1 979 915,01	1 979 915,01	1 979 915,01
	TOTAL	4 931 948,15	0,00	5 084 082,01	5 084 082,01	5 084 082,01

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 084 082,01

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	71 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00	81 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	251 443,00	0,00	278 600,00	278 600,00	278 600,00
73	Impôts et taxes	1 826 700,00	0,00	2 132 046,00	2 132 046,00	2 132 046,00
74	Dotations et participations	563 600,00	0,00	503 400,00	503 400,00	503 400,00
75	Autres produits de gestion courante	380 000,00	0,00	553 181,00	553 181,00	553 181,00
	Total des recettes de gestion courante	3 092 743,00	0,00	3 548 227,00	3 548 227,00	3 548 227,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	4 700,00	4 700,00	4 700,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	3 092 743,00	0,00	3 552 927,00	3 552 927,00	3 552 927,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 092 743,00	0,00	3 552 927,00	3 552 927,00	3 552 927,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 531 155,01 =

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 084 082,01

Pour information:

١			Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres
1	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL		correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les
i	DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	1 979 915,01	dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du
***************************************	D'INVESTISSEMENT (6)		capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de
-			l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 $(5)\ DF\ 023 = Ri\ 021\ ;\ Di\ 040 = RF\ 042\ ;\ Ri\ 040 = DF\ 042\ ;\ Di\ 041 = Ri\ 041\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouveltes	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 615,00	16 740,98	56 000,00	56 000,00	72 740,98
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 258 159,98	298 356,25	469 521,03	469 521,03	767 877,28
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 013 708,86	831 103,40	00,00	0,00	831 103,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	5 244,00	1 607 703,48	1 607 703,48	1 612 947,48
	Total des dépenses d'équipement	3 375 483,84	1 151 444,63	2 133 224,51	2 133 224,51	3 284 669,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	00,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	286 000,00	0,00	182 454,00	182 454,00	182 454,00
18	Compte de liaison : affectat ^e (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	178 120,00	91 643,51	202 000,00	202 000,00	293 643,51
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	464 120,00	91 643,51	404 454,00	404 454,00	496 097,51
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses réelles d'investissement	3 839 603,84	1 243 088,14	2 537 678,51	2 537 678,51	3 780 766,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 839 603,84	1 243 088,14	2 537 678,51	2 537 678,51	3 780 766,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 348 157,17

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 128 923,82

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	753 014,00	535 876,00	422 763,50	422 763,50	958 639,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	00,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	753 014,00	535 876,00	422 763,50	422 763,50	958 639,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	255 966,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 351 479,60	0,00	1 055 369,31	1 055 369,31	1 055 369,31
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 607 445,60	0,00	1 190 369 31	1 190 369,31	1 190 369,31
45	Total des opé, pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	les recettes réelles d'investissement	2 360 459,60	535 876,00	1 613 132,81	1 613 132,81	2 149 008,81
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 213 848,15		1 979 915,01	1 979 915,01	1 979 915,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	2 213 848,15		1 979 915,01	1 979 915,01	1 979 915,01
	TOTAL	4 574 307,75	535 876,00	3 593 047,82	3 593 047,82	4 128 923,82

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 128 923,82

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 979 915,01
FONCTIONNEMENT (10)	

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 344 580,00		1 344 580,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	756 427,00		756 427,00
014	Atténuations de produits	290 000,00		290 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	659 460,00		659 460,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	37 000,00	0,00	37 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 700,00	0,00	1 700,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00		15 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 979 915,01	1 979 915,01
Dér	penses de fonctionnement – Total	3 104 167,00	1 979 915,01	5 084 082,01

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	Ξ.
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 084 082,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	0,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	182 454,00	0,00	182 454,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 612 947,48		1 612 947,48
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	72 740,98	0,00	72 740,98
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	767 877,28	0,00	767 877,28
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	831 103,40	0,00	831 103,40
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	293 643,51	0,00	293 643,51
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
De	épenses d'investissement – Total	3 780 766,65	0,00	3 780 766,65

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	348 157,17
P	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 128 923,82

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement »,
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement torsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II .
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	81 000,00		81 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	278 600,00		278 600,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 132 046,00		2 132 046,00
74	Dotations et participations	503 400,00		503 400,00
75	Autres produits de gestion courante	553 181,00	0,00	553 181,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 700,00	0,00	4 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	00,0
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	3 552 927,00	0,00	3 552 927,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 531 155,01
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 084 082,01

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	135 000,00	0,00	135 000,00
13	Subventions d'investissement	958 639,50	0,00	958 639,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelies (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
27 28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)	16 (2) 16 (3) 16 (4) 16 (4) 16 (4)	0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		1 979 915,01	1 979 915,01
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 093 639,50	1 979 915,01	3 073 554,51

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 055 369,31
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 128 923,82

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnatisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recelte, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	111
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 116 100,00	1 344 580,00	1 344 580,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	20 000,00	20 000,00
50612	Energie - Electricité	125 000,00	160 000,00	160 000,00
30621	Combustibles	40 000,00	35 000,00	35 000,00
60622	Carburants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	1 500,00	3 500,00	3 500,00
60624	Produits de traitement	500,00	1 500,00	1 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	35 000,00	25 000,00	25 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,000	3 000,00	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	12 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	25 000,00	25 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 600,00	4 000,00	4 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	15 000,00	16 000,00	16 000,00
6132	Locations immobilières	35 000,00	33 200,00	33 200,00
6135	Locations mobilières	25 000,00	47 000,00	47 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	5 000,00	10 000,00	10 000,00
315221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	18 000,00	18 000,0
615231	Entretien, réparations voiries	140 000,00	115 000,00	115 000,0
61524	Entretien bois et forêts	10 000,00	5 000,00	5 000,0
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	15 000,00	15 000,0
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 000,00	2 000,0
3156	Maintenance	55 000,00	25 000,00	25 000,0
3161	Multirisques	25 000,00	20 000,00	20 000,0
3168	Autres primes d'assurance	2 000,00	0,00	0,0
5182	Documentation générale et technique	1 000,00	3 500,00	3 500,0
5184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	800,00	800,0
3226	Honoraires	125 000,00	185 210,00	185 210,0
3227	Frais d'actes et de contentieux	6 500,00	6 000,00	6,000,0
6228	Divers	0,00	5 000,00	5 000,0
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,0
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	10 000,00	10 000,0
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	5 000,00	5 000,0
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,0
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,0
6248	Divers	200 000,00	209 840,00	209 840,0
6251	Voyages et déplacements	0,00	3 000,00	3 000,0
6256	Missions	1 000,00	3 000,00	3 000,0
6257	Réceptions	10 000,00	7 000,00	7 000,0
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	4 500,00	4 500,0
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 000,00	12 000,0
627	Services bancaires et assimilés	0,00	1 000,00	1 000,0
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	5 500.00	5 500,0
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 500,00	1 000,00	1 000,0
6284	Redevances pour services rendus	1 500,00	4 000,00	4 000,0
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	4 000,00	0,00	0,0
62878	Remb. frais à d'autres organismes	25 000,00	132 030,00	132 030,0
6288	Autres services extérieurs	44 000,00	90,000,00	90 000,0
63512	Taxes foncières	21 000,00	21 000,00	21 000,0
63513	Autres impôts locaux	0,00	5 000,00	5 000,0
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 000,00	756 427,00	756 427,0
		20 000,00	5 000,00	5 000,0
6218	Autre personnel extérieur	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	400,00	400,0
6332 6336	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	11 000,00	400,t 11 000,t
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	305 000,00	305 000,8
6411	Personnel titulaire	290 000,00		
6413	Personnel non titulaire	182 000,00	206 000,00	206 000,0
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	95 000,00	95 000,0
6453	Cotisations aux caisses de retraites	88 000,00	89 227,00	89 227,0
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 500,00	8 500,00	8 500,0
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	25 000,00	25 000,0
6458	Cotis, aux autres organismes sociaux	7 000,00	7 000,00	7 000,0
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	3 300,00	3 300,0
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,0
		287 000,00	290 000,00	290 000,0

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
739221	FNGIR	47 000,00	47 000,00	47 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	40 000,00	40 000,00
65	Autres charges de gestion courante	528 500,00	659 460,00	659 460,00
6518	Autres	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6531	Indemnités	40 000,00	41 200,00	41 200,00
6532	Frais de mission	3 000,00	3 000,000	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6535	Formation	12 000,00	7 000,00	7 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	20 000,00	20 000,00
6553	Service d'incendie	73 500,00	76 700,00	76 700,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	182 000,00	290 000,00	290 000,00
65548	Autres contributions	71 000,00	74 000,00	74 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	81 000,00	65 900,00	65 900,00
658828	Autres secours	0,00	20 160,00	20 160,00
65888	Autres	54 000,00	50 000,00	50 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	6,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	2 651 600,00	3 050 467,00	3 050 467,00
66	Charges financières (b)	46 000,00	37 000,00	37 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 000,00	37 000,00	37 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	1 700,00	1 700.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	1 700,00	1 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	00,0
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	15 000,00	15 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e	2 718 100,00	3 104 167,00	3 104 167,00
023	Virement à la section d'investissement	2 213 848,15	1 979 915,01	1 979 915,01
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DI	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 213 848,15	1 979 915,01	1 979 915,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 213 848,15	1 979 915,01	1 979 915,01
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	4 931 948,15	5 084 082,01	5 084 082,01

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 084 082,01

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalilés de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 68 \$5 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art(1)		budget	nouvelles (3)	. ,
		précédent (2)		
013	Atténuations de charges	71 000,00	81 000,00	81 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	71 000,00	81 000,00	81 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	251 443,00	278 600,00	278 600,00
7022	Coupes de bois	3 500,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Redev, occupat° domaine public communal	16 500,00	6 000,00	6 000,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	16 000,00	16 000,00
7081	Services exploités intérêt du personnel	3 800,00	6 600,00	6 600,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	225 643,00	248 000,00	248 000,00
73	Impôts et taxes	1 826 700,00	2 132 046,00	2 132 046,00
73111	Impôts directs locaux	1 463 000,00	1 532 000,00	1 532 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	500,00	500,00
73218	Autres fiscalités revers entre coll.	7 000,00	7 500,00	7 500,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	120 000,00	120 000,00
7336	Droits de place	4 200,00	2 000,00	2 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	2 500,00	2 700,00	2 700,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	50 000,00	55 000,00	55 000,00
7362	Taxes de séjour	80 000,00	200 000,00	200 000,00
7366	Taxes sur les remontées mécaniques	220 000,00	212 346,00	212 346,00
74	Dotations et participations	563 600,00	503 400,00	503 400,00
7411	Dotation forfaltaire	250 000,00	255 000,00	255 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	150 000,00	160 500,00	160 500,00
74127	Dotation nationale de péréquation	27 000,00	30 500,00	30 500,00
744	FCTVA	0,00	12 000,00	12 000,00
74718	Autres participations Etat	1 600,00	0,00	0,00
7482	Compens, perte taxe add, droits mutation	90,000,00	0,00	0,00
748311	Compens, pertes bases imposition CET	15 000,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	30 000,00	30 700,00	30 700,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	14 700,00	14 700,00
75	Autres produits de gestion courante	380 000,00	553 181,00	553 181,00
752	Revenus des immeubles	90 000,00	267 443,00	267 443,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	260 000,00	247 738,00	247 738,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	30 000,00	38 000,00	38 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	3 092 743,00	3 548 227,00	3 548 227,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	4 700,00	4 700,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 500,00	3 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 200,00	1 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
		3 092 743,00	3 552 927,00	3 552 927,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	3 032 743,00	3 332 321,00	3 332 321 100
0.40		0.00	0.00	0.00
042 043	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
043		0,00	0,00	0,00
<u> </u>	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 552 927,00	3 552 927,00
	DE L'EXERCICE	3 092 743,00	3 392 827,00	3 352 327,00
<u> </u>	(= Total des opérations réelles et d'ordre)		,	

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 531 155,01
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 084 082,01

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

1,	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	103 615,00	56 000,00	56 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	24 435,00	18 000,00	18 000,00
2031	Frais d'études	59 764,00	38 000,00	38 000,00
2051	Concessions, droits similaires	19 416,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 258 159,98	469 521,03	469 521,03
2111	Terrains nus	439 916,00	125 976,80	125 976,80
2117	Bois et forêts	4 896,00	9 000,00	9 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	16 800,00	31 362,00	31 362,00
21318	Autres bâtiments publics	290 580,00	209 982,23	209 982,23
2135	Installations générales, agencements	45 750,65	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	122 000,00	35 000,00	35 000,00
2152	Installations de voirie	181 524,77	50 000,00	50 000,00
21534	Réseaux d'électrification	82 077,00	3 200,00	3 200,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	25 000,00	3 000,00	3 000,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp	4 615,56	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	36 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier Autres immebilisations agreesalles	2 000,00 7 000,00	0,00 2 000,00	0,00 2 000,00
2188 22	Autres immobilisations corporelles			
	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 013 708,86	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	853 708,86	0,00	0,00
2313	Constructions	1 160 000,00	0,00	0,00
68	Opération d'équipement n° 68 (5)	00,0	889 006,48	889 006,48
73	Opération d'équipement n° 73 (5)	0,00	718 697,00	718 697,00
76	Opération d'équipement n° 76 (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 375 483,84	2 133 224,51	2 133 224,51
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	20 000,00	20 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	20 000,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et deltes assimilées	286 000,00	182 454,00	182 454,00
1641	Emprunts en euros	286 000,00	182 454,00	182 454,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	00,0
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27		178 120,00	202 000,00	202 000,00
276358	Autres immobilisations financières Créance Autres groupements	178 120,00	202 000,00	202 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	464 120,00	404 454,00	404 454,00
Tota	al des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 839 603,84	2 537 678,51	2 537 678,51
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
V4V				
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
***************************************	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 839 603,84	2 537 678,51	2 537 678,51

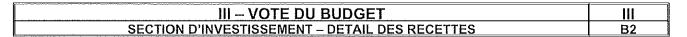
RESTES A REALISER N-1 (11)	1 243 088,14
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	348 157,17
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 128 923,82

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détait des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	753 014,00	422 763,50	422 763,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	183 800,00	52 957,50	52 957,50
1322	Subv. non transf. Régions	276 475,00	0,00	8,00
1323	Subv. non transf. Départements	286 264,00	369 806,00	369 806,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 475,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	00,0
204	Subventions d'équipement versées	0,00	00,0	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	753 014,00	422 763,50	422 763,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 607 445,60	1 190 369,31	1 190 369,31
10222	FCTVA	224 646,00	110 000,00	110 000,00
10226	Taxe d'aménagement	31 320,00	25 000,00	25 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 351 479,60	1 055 369,31	1 055 369,31
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 607 445,60	1 190 369,31	1 190 369,31
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	2 360 459,60	1 613 132,81	1 613 132,81
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 213 848,15	1 979 915,01	1 979 915,01
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 213 848,15	1 979 915,01	1 979 915,01
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 213 848,15	1 979 915,01	1 979 915,01
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 574 307,75	3 593 047,82	3 593 047,82

	T
RESTES A REALISER N-1 (10)	535 876,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 128 923,82

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vole de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 68 (1) LIBELLE : Réhabilitation Ecole Annie BETTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	61 096,81	a 3 768,00	889 006,48	b 889 006,48	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 043,20	3 768,00	0,00	0,00	0,00
202	Frals réalisat° documents urbanisme	2 160,00	1 272,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	883,20	2 496,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 053,61	0,00	889 006,48	889 006,48	0,00
2312	Agencements et aménagements de	27 900,00	0,00	889 006,48	889 006,48	0,00
	terrains					
2313	Constructions	30 153,61	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-892 774,48
Excédent de financement si positif	,
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux cotonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 73 (1) LIBELLE : Aménagement RD54 secteur LacBleu

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	18 692,50	a 0,00	718 697,00	b 718 697,00	ь 0,00
20	Immobilisations incorporelles	235,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	235,62	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 456,88	0,00	718 697,00	718 697,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	18 456,88	0,00	718 697,00	718 697,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	00,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-718 697,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en ces de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76 (1) LIBELLE : Réhabilitation - Lombard Verney

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
	DEPENSES	7 155,36	a 1 476,00	0,00	ь 0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	7 155,36	1 476,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	7 155,36	1 476,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00 0,00		0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice				
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00				
20	immobilisations incorporelles	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00				
22	Immobilisations regues en affectation	0,00	0,00				
23	immobilisations en cours	0,00	0.00				

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-1 476,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées,

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2,2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		M2.2 -	- INCE AINTE	HONFAIL	NATURE DE		rigine du contrat		0)					historius amp _{ere} ni <u>n</u> e
Nature (Pour chaque Igne, indiquer le numètro de contrat)	Organisme préteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mob⊞s ation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		initiai Taux actuariei	Davise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunis obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 260 600,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 260 000,00									
00000801695	CREDIT AGRICOLE DES			02/09/2015	1 000 000,00	F		1,850	1,850		ĭ	P	0	A-1
00002031591	SAVOIE CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/11/2020	27/11/2020	10/02/2021	600,000,00	F		0,470	5,470		Ť	С	0	A-1
00002031694	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	27/11/2020	27/11/2020	27/02/2021	200 000,00	F		0,470	0.470		r	c	0	A-1
02416 20292002	CREDIT MUTUEL ANNECY	Constitution of the said	Smithim demonstration & co.	20/11/2013	260 000,00	F		3,750	3,750	School Section 2011	T	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,09									
16441 Emprunts assort's d'une option de frage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
	10 6 6 6 6 6			3.5										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprents et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00			91001						
1671 Avances conso*dées du Trésor (total)					0,00									
		ACAD CONTRACTOR CONTRACTOR	100000000000000000000000000000000000000								0.000			nadika/rules
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)		16.66			0,00	0.0204						100.00		
4475 0 . #														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00							 		
1676 Deltes envers locatares acquéreurs (total)	le allerante a				0,00	3516511							18 mg 18	
received and action of female	THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE PERSON NAMED OF THE PERSON	1011 ACED BY RESERVED BY SERVED BY S	100000000000000000000000000000000000000	n.ocom/180604.6000			arposophisopolikinosopi	economic de la companion de la	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE		6-85/HO089/HB		13.000000000000000000000000000000000000	10/50059100010

					Emprunts e	dettes à Fo	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque I gna, ind quer le ruméro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Đate de signat⊎re	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Taux Niyeau de taux (5)	Taux actuariei	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possiblité de rembour- sement anticipé ON	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00,0									
168 Emprunts et dettes assimilés (Yolal)					914 417,35									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1692 Bons å moyen terme negociables (total)					0,00									
								200						
1687 Autres dettes (total)					914 417,35									
0199201109	SYANE	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2016	238 676,06	F		4,770	4,770		A	c	0	A-1
0190201300	SYANE	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2016	272 635,31	F		3,720	3,720		A	С	0	A-1
0190201301	SYANE	01/01/2016	01/01/2016	01/01/2016	124 551,71	F		3,720	3,720		Α	С	0	A-1
03011	SYANE	01/01/2004	01/01/2004	01/01/2004	52 352,47	F		5,790	5,790		Α .	¢	٥	A-1
19095	SYANE	01/01/2020	01/01/2020	01/01/2020	134 699,00	F	l	1,050	1,050		A .	С	0	A-1
4872	SYANE	01/01/2020	01/01/2020	01/01/2020	51 076,80	F	1	0,590	0,590		۸ .	С	0	A-1
4873	SYANE	01/01/2020	01/01/2020	01/01/2021	40 426,00	F		0,590	0,590		Α	¢	O	A-1
Total général					3 174 417,35									

⁽¹⁾ Si un emprinh donne Feu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunhà à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fin e ; V : variable s'imple ; C : complere (d'est-à-dre un taux variable qui n'est pas seulement défini comma la simple addition d'un taux usuel de référence ét d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurobor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périod d'it des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : timestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers d'ierts aux collectivités territoriales).

_		
	IV – ANNEXES	IV
ı	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2,2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

	Emprents et dettes au 01/01/N											
			í l			L	Taux d'Intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, insquer le numéro de contral)	Couverture ? O:N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprent après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget {14}	Capital	Charges d'Intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				1000000000	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financlers (Total)		0,00		1 637 850,94					130 355,13	19 488,72	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Iotal)		00,0		1 637 850,94		866			130 355,13	19 488,72	60,0	0,00
0000801695 00002031591 00002031694		00,0 00,0 00,0	A-1 A-1 A-1	667 481,75 696 561,92 174 140,48	12,00 13,00 13,60	F F		1,850 0,470 0,470	47 916,09 52 034,58 13 021,14	12 017,27 3 182,14 795,55	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
02416 20292602 1643 Emprunts en devises (total)	300000000000000000000000000000000000000	0.00	A-1	\$9.666,79 0,00	5,00	F 55100	950100000000000000000000000000000000000	3,750	17 333,32	3 493,76 0,00	0,00	0,00
				0.00	antegration	10000000 100000000	90001000100000000	956565566		0,00	0.00	0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de frage sur Egne de trésoreria (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		00,0		9,60					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunis et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					6,00	0,00	8,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		00,0		0,00					0,60	0,00	0,00	00,0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dattes pour METP et PPP (total)		0,00		00,0				Same and	0,00	0,00	0.00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		6,00					0,00	00,0	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (lotal)		0.00	3/19/2003	0,00					0,00	00,0	60,6	0,00
168 Emprunts et dettes assimBés (Total)		0,00		594 929,74				986785000 98885640	49 698,83	17 515,53	0,00	0,03
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,50					0,00	0.00	69,0	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0.00					0,00	0,60	0,00	0,00

<u></u>	ſ	Emprunts et dettes au 01/01/N												
						mprunt								
					1		Taux dintérét	1	·	Ansuitá de Fexercice				
Nature (Pour chaque I gne, find quer le numéro d contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvers	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dù au ०१/०१/म	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Hiveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
1687 Autres deties (total)		9,0		584 929,74				10000000	49 698 28	17 515,63	0,00	00,0		
G190201100		0,00	A-1	127 293,88	8,00	F		4,770	15 911 74	6 071,92	0,00	0,00		
0190201300		0,00	A-1	177 212,92	13,00	f		3,720	13 631,77	6 592,32	0,00	0,00		
0190201301		0,00	A-1	80 958,58	13,00	F		3,720	6 227,59	3 011,66	0,00	0,00		
03011		0,00	A-1	2 617,69	1,00	F		5,790	2 617,69	151,56	00,0	00,0		
19095		0,00	A-1	114 494,15	17,00	F		1,050	6 734,95	1 202,19	0,00	60,6		
4872		0,00	A-1	45 969,12	17,00	F		0,590	2 553,84	271,22	0,00	0,00		
4873		0,00	A-1	36 383,40	18,00	F		0,590	2 021,30	214,68	0,00	0,00		
Total général		9,00		2 222 780,68	\$500000				180 054,61	37 004,25	0,00	0,00		

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assorts d'une il gine de trèsorerie, il faut faire ressort rie remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vértatible endetement.

(10) Si l'emprunt est sournis à couverture, il convient de comprèter la tableau « détai des opérations de couverture ».

(11) Cotégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la hypologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collèctifiés tembriales).

(12) Tippe de laux d'intérêt après opérations de couverture l': line; V: variable qu'in l'est pas seulement défrii comme la simple add ton d'un taux usuel de référence et d'une marge exprinée en point de pourcentage).

(13) Manconner i index en cours au 01010/1N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture d'exentuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vois du budget.

(15) Il s'agit des instréts dus au titre du contrat initial et comptabités à l'article 6611 « Indiréts réglés à l'échèance » (miéréts décaissés) et infairéts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabités à l'article 668.

(16) Indiquer les instréts éventuels europitations de couverture des cours du contrat d'échange éventuel et comptabités à l'article 668.

n		The state of the s
	IV – ANNEXES	l IV
	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

(grammation properties of the property of the		ALIT III OLO	OIL DE LA NEI AN	TITION DE L'ENCC	701/0 [1]	pub/sep. p. v. vp. vp. s.	
Ind	dices sous-jacents	Indices zone eura	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Écarls d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'Indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarls d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de				Euto		
taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	produits	11	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou laux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0.00	0.00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plaformé (cap) ou ençadré (tunnel)	Montant en euros	2 222 760,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	8	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de lavier	% de l'encours	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00,0	0,00	0,09	0,00	
	Nombre de produits	0	o	D	C C	o	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur Jusqu'à 3 ; multiplicateur Jusqu'à 5	Nombre de produits	C C	o	0	0	o	
capá (D) w ningocateur jusqu'a 3 ; mumpicateur jusqu'a 3	% de l'encours	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	00,0	0,00	0,00	9,00	
	Nombre de produits	0	o	o	0	a	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% da fenceurs	0,00	0,03	0,00	0,00	0,60	
	Montant en euros	0,00	0,00	9,09	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% da l'encours						0,60
	Nontant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annaxe retrace le stock de Cette au 01/01/14 après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENS PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S =A + B	202 454,00	l 202 454,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	182 454,00	182 454,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	182 454,00	182 454,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	20 000,00	20 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	20 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	202 454,00	1 243 088,14	348 157,17	1 793 699,31

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget -- vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 114 915,01	2 114 915,01
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	135 000,00	135 000,00
10222	FCTVA	110 000,00	110 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	25 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	00,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	1 979 915,01	1 979 915,01
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 979 915,01	1 979 915,01

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 114 915,01	535 876,00	0,00	1 055 369,31	3 706 160,32

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II .	1 793 699,31
Ressources propres disponibles	IV	3 706 160,32
Solde	V = IV II (6)	1 912 461,01

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le comple administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget ~ vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

ĺ	IV – ANNEXES	IV
Ī	ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
	GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Vale	eur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement]]	3 552 927,00

0,0	1/11	
omopa a	[[[]]	Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT) Article Nature juridique de Montant de la Subventions (2) Objet (3) Nom de l'organisme (1)l'organisme subvention INVESTISSEMENT **FONCTIONNEMENT** 6574 Social ADMR 3 235,00 Autre personne de droit public 6574 Social Club du mercredi Association 800,00 6574 Association Social Carrefour de l'amitié - Club du 200,00 3ème age 6574 Culturel Association 400,00 Harmonie municipale de Samoëns 6574 Culturel Chorale de Samoens Association 400.00 6574 Culturel MJC Taninges Association 870,00 6574 Patrimonial Les amis des sentiers Association 1 850,00 6574 Patrimonial Les amis de la ferme du Clos Association 400.00 Parchet 6574 Sportif Ski Club de Morillon Association 34 000,00 6574 Sportif Football club cantonal Association 1 200,00 6574 Sportif Société de pêche du canton de Association 950.00 Samoëns 6574 Samoëns Team Télémark Sportif Association 1 000,00 6574 Sportif Association JSP Samoëns 1 000,00 6574 Sportif Athlétic Club du Grand Massif Association 600,00 6574 Sportif Taninges Accro Gym Association 150,00 6574 Sportif Hockey Club de Samoëns Association 200,00 6574 Sportif Club nautique du Haut-Giffre Association 300,00 6574 Sportif Gliss'ice Association 500,00 6574 Sportif Haut-Giffre loisirs Association 100,00 Sportif 6574 Naturide Association 250.00 6574 Sportif Samoēns Trail Evènement Association 1 500,00 6574 Sportif Tennis Club de Verchaix Association 1 150,00 6574 Scolaire MFR de Mondy Association 50.00 6574 MFR du Clos des Baz Scolaire Association 50,00 6574 Culturel Criou Livre Association 300,00 6574 Sportif Entente nordique du Haut-Giffre 500.00 Association 6574 Patrimonial Association des étèves et amis Association 500,00 de Mélan 6574 Sportif Association MontParet Association 250,00 6574 Scolaire Coopérative scolaire Morillon-La Association 4 455,00 Rivière-Enverse 6574 Scolaire Collège J. BREL de Taninges Etablissement de droit public 40.00 Chorale du collège J. BREL de 6574 Scolaire Association 60,00 Taninges

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV]
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	Montant des AP				Montant	des CP	
№ ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
Aménagement	2 635 719,00	2 619 771,00	5 255 490,00	794 146,00	718 697,00	1 106 927,00	0,00
de la RD 54							

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	DO F LACONIAGE AO VITOTIN						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 6,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 5,00
Adjoint administratif Adjoint administratif ppal 2° ct Adjoint administratif principal de 2èrne classe Allaché Territorial DGS Rédacteur	C C C A A 8	2,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 0,00 1,00 0,00 1,00	1,00 0,00 0,00 1,00 0,00 0,00	0,00 0,00 1,00 0,00 1,00 0,00	1,00 0,00 1,00 1,00 1,00 0,00
Rédacteur principal 1° cl.	8	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	5,00	1,00	6,00
Adjoint technique Adjoint technique ppat 1° cl Adjoint technique ppat 2° cl Adjoint technique teritorial principal de 2ème cl Agent de maîtrise Technicien ppat 1ère classe Technicien ppat 2ème classe FRURRE SOCIALE (d)	C C C C B B	3,00 1,00 2,00 0,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 2,00 0,00 1,00 1,00 0,00	3,00 0,00 1,00 0,00 0,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 1,00 0,00 0,00 0,00	3,00 0,00 1,00 1,00 0,00 1,00 0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (I)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03
Filiere Police (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-Brigadier	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL ($b+c+d+e+f+g+h+i+j+k$)		16,00	0,00	16,00	9,00	3,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformèment à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filére d'origine.

(2) Categories : A. B ou C.

(2) Catégories : A. Bioli C.
(3) Emplois subjetance crées par l'assemblée del bérante. Les emplois permanents à temps complet sont complatif sés par l'assemblée del bérante. Les emplois permanents à temps complet sont complet sont complatif sés à hauteur de la quotit de travail prévue par la délibération créent l'emploi.
(4) Equivalent temps pien annuel bavail 6 (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'actività des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'emple :

ETPT = Effects physiques : quotité de temps de bavail ! période d'activité dans l'année compand à l'activité dans l'année compand à l'activité dans l'année en l'année (a l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0.8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (et : COD de 6 mois, recruiement à misannée) correspond à 0.4 ETPT (0.8 ° 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi evistant. « emplois spécifiques » régis par l'active 139 ter de la loi n° 84-63 du 28 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 - FTAT DIL PERSONNEL ALI DI/01/N (suita)

	<u> </u>	E IAI DU FI	EKSUNNEL A	o onomy (suite)		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	UNERATION (3)	coi	NTRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif principal de 2ème classe	¢	ADM	341	0,00	A 3-2	Λ
Adjoint technique territorial principal de 2ème cl	C	TECH	341	0,00	A 3-2	A
DGS	Α	ADM	410	0,00	A 3-1	Α
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint technique territorial	С	TECH	340	0,00	A 3-2	Α
Gardien de parking	L c	TECH	340	0,00	А 3-Ь	l A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(1) CATEGORIES* A. Det G.

(2) SECTEUR ADM. Administratif.
TECH: Technique.
URB: Lithain vine (dont aménagement urbain).
S. Social.
MS: Medico-social.
MT: Medico-social.
ADMIN: Animation.
PM: Potice.
OTR: Missions non rattachables à une Elére.

(3) REMUNERATION : Réference à un indice bruit (indiquer le niveau de l'indice bruit) de la fonction publique ou en euros annuels bruits (indiquer l'ensemble des d'éments de la rémunération bruite annuelle).

(3) REVUNERATION: Référence à un initira brut (indiquer le niveau de lind ce brut) de la fonction publique ou en euros annuels truts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

3-alliant de contrat (oil du 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de 3, 2ème à réalia : accroissement temporaire d'activité.
3-bliant de contrat (oil du 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de 3, 2ème à réalia : accroissement temporaire d'activité.
3-bliant de contrat (oil du 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier 1984 modifiée):
3-bliant de contrat (oil de 28 janvier (oil de 28 janvier 28 janvi

(5) Indiquer si l'agent contractuel est turière d'un contrat à durée delemmèrée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats partoullers des mont être (aben l'éés et au autres e et feront l'objet d'une précision (ex : e contrats aidés e).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non taulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 35 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 januier 1984, ainsi que les agents qui sont totraires d'un occitat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non trivaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contret five comme référence de rémunération un batement hars échetie, il consient de mentionner le chemon conformément à facticle 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1995.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

	<u> </u>	11.07. D. 00	MITTED HORO DITT	-0,20		
Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 335 000,00	3,40	26,11	0,00	870 768,50	0,00
TFPNB	19 900,00	3,40	70,45	0,00	14 019,55	0,00
CFE	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 354 900,00	3,40			884 78B,05	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 31/03/2023

Présenté par Le Maire (1), A Morillon, le 06/04/2023

Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Morillon, le 06/04/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BEERENS-BETTEX Simon	Simy Been relle
BOSSE-BRISCHOUX Stéphanie	1/2
BOUVET Jérémie	
CHEVRIER-DELACOSTE Lisette	Sylventer
CLERENTIN Raphaël	OF WANTE
CONVERSY Eric	300
DUNOYER Marie	
GIRAT Martin	1 James 1
PEREIRA-PATUREAU Jocelyne	Perley
PINARD Jean-Philippe	Gun 7
POLONIA Alexi	1
SERAPHIN Gilles	of fronts
VUILLE Bertrand	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Morillon, le 06/04/2023

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.

